



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE PATHE LIVE (ESPACE PRO)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU COMPTE PATHE LIVE (ESPACE PRO)

Version septembre 2024

Article 1 - Présentation et Définitions

1.1 Présentation

L'Espace Pro Pathé Live (ci-après « L'Espace Pro Pathé Live ») est géré par Pathé Live, société par actions simplifiées au capital de 45 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 439 778 226, dont le siège social est situé 1 rue Meyerbeer – 75009 Paris, France et (ci-après « Pathé Live »).

L'Espace Pro Pathé Live est exclusivement réservé aux professionnels : exploitants de salles, journalistes et enseignants. Il permet à son titulaire (ci-après « Professionnel ») de gérer ses informations personnelles, d'avoir accès à du matériel de communication et des ressources pédagogiques sur les événements de Pathé Live sur le Site « www.pathelive.com » (ci-après le « Site »). Pour plus d'informations, le Professionnel est invité à consulter les Conditions Générales d'Utilisation du Site.

1.2 Définitions

« Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » : désigne les présentes conditions d'utilisation du Compte Pathé Live mises à disposition dans un onglet dédié du Site, décrivant les modalités de création et d'utilisation du Compte Pathé Live.

« Professionnel » : désigne l'internaute détenant un Espace Pro Pathé Live. Le professionnel peut uniquement être un exploitant de cinéma, un journaliste ou un enseignant.

Article 2 – Objet, Acceptation et Modification des CGU

2.1 Objet

Les CGU ont pour objet de décrire les différentes modalités de création et d'utilisation de l'Espace Pro Pathé Live.

2.2 Acceptation et entrée en vigueur

Les CGU sont réputées entrer en vigueur à compter de la création par le Professionnel de son Espace Pro Pathé Live et ce, à la suite de l'acceptation par celui-ci des CGU.

La création et l'utilisation de l'Espace Pro Pathé Live est ainsi soumise à l'acceptation et au respect des présentes CGU par le Professionnel.

Les CGU applicables sont celles qui ont été agréées par le Professionnel au moment de la création de son Espace Pro Pathé Live ou celles acceptées et/ou communiquées lors de modifications ou mises à jour.

Le Professionnel s'engage à lire attentivement les CGU lorsqu'il crée son Compte et est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

2.3 Modification

Les CGU pourront être modifiées et mises à jour par Pathé Live à tout moment, notamment pour s'adapter à l'évolution législative ou réglementaire.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGU serait nulle du fait d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des CGU.

Les modifications qui n'affectent pas de manière significative les droits ou obligations du Professionnel (telles que des ajustements mineurs, corrections ou modifications d'ordre technique) n'exigent pas une acceptation expresse par le Professionnel. Ces modifications entreront en vigueur dès leur publication en ligne.

Toute modification substantielle des CGU, susceptible d'impacter de manière significative les droits ou obligations du Professionnel, fera l'objet d'une notification préalable. Le Professionnel sera invité à accepter ces modifications de manière expresse avant de poursuivre l'utilisation des services. Les modifications substantielles entreront en vigueur à la date indiquée dans la notification envoyée aux Professionnels.

Les Professionnels seront informés des mises à jour substantielles par un message électronique envoyé à l'adresse e-mail associée à leur Espace Pro Pathé Live ou via une notification sur l'interface de leur Espace Pro Pathé Live. En cas de refus des modifications substantielles, le Professionnel pourra supprimer son Espace Pro Pathé Live.



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE PATHE LIVE (ESPACE PRO)

Article 3 – Création de l'Espace Pro Pathé Live

3.1 Modalités de création de l'Espace Pro Pathé Live

La création d'un Espace Pro Pathé Live est réservée aux Professionnels. Pathé Live se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la personne notamment en cas d'homonymie ou de pluralité des comptes attribués à un même identifiant.

Afin de pouvoir créer son Espace Pro Pathé Live, le Professionnel doit remplir le formulaire dédié, et ainsi indiquer :

- Une adresse électronique valide ;
- Un mot de passe ;
- Une civilité ;
- Son nom et prénom ;
- Un numéro de téléphone ;
- Nom de l'établissement (facultatif pour les enseignants et les journalistes).

Une fois la création de l'Espace Pro Pathé Live achevée, une confirmation d'inscription est envoyée par email à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

3.2 Informations d'authentification

L'identifiant du Professionnel pour la connexion à son Espace Pro Pathé Live est l'adresse électronique communiquée au moment de la création de celui-ci.

Lorsque le Professionnel est amené à créer son Espace Pro Pathé Live, il lui est demandé de choisir et renseigner un mot de passe conforme aux exigences de sécurité du Site.

Il est recommandé de choisir un mot de passe dédié à l'Espace Pro Pathé Live et de ne pas réutiliser un mot de passe utilisé sur un autre site. Ainsi, en cas de divulgation d'un mot de passe dédié, seul le service concerné sera impacté. Un mot de passe ne doit pas facilement être devinable. Il est donc déconseillé de mentionner dans un mot de passe des mots communs (ex : « password »), des suites logiques de caractères (ex : « 1234 » ; « abcd » ; « azerty »), ou encore des informations personnelles identifiant le Professionnel telles que les nom, prénom et date de naissance.

Article 4 – Utilisation de l'Espace Pro Pathé Live et responsabilité

4.1 Sécurité de l'Espace Pro Pathé Live

Le Professionnel est seul responsable de la perte et/ou des dommages résultant d'une inscription incomplète ou mensongère. Les identifiant et mot de passe sont strictement personnels et le Professionnel est seul responsable du maintien de la confidentialité de ceux-ci. Il doit s'assurer que personne d'autre que lui ne les utilise. Les actions réalisées au moyen de l'Espace Pro Pathé Live seront imputées au Professionnel. Pathé Live devra immédiatement être informée, de toute utilisation non autorisée (supposée ou avérée) de son Espace Pro Pathé Live, de toute violation (supposée ou avérée) de sécurité, y compris perte, vol ou communication (accidentelle ou non) de ses identifiants et mot de passe. Le Professionnel devra alors réinitialiser son mot de passe pour sécuriser son Espace Pro Pathé Live.

En tout état de cause Pathé Live ne saurait être tenue pour responsable de toute activité intervenue sur l'Espace Pro Pathé Live. A ce titre, le Professionnel s'engage à utiliser l'Espace Pro Pathé Live conformément aux dispositions telles que visées dans les CGU. A défaut, Pathé Live se réserve la possibilité de suspendre ou de supprimer l'Espace Pro Pathé Live du Professionnel.

4.2 Durée de l'Espace Pro Pathé Live

L'Espace Pro Pathé Live reste actif jusqu'à la suppression de celui-ci dans les conditions précisées ci-dessous :

Le Professionnel peut à tout moment demander la suppression de son Espace Pro Pathé Live depuis son compte via la fonctionnalité « demander la suppression de mon compte » sous réserve d'être connecté à son Espace Pro Pathé Live. Pathé Live procèdera à la désactivation de l'Espace Pro Pathé Live et adressera au Professionnel un courriel lui confirmant la clôture de son Espace Pro Pathé Live.

Pathé Live se réserve le droit de fermer un Espace Pro Pathé Live en cas de violation d'une des interdictions mentionnées ci-dessous :

- D'agissements contrevanants aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, notamment les dispositions mentionnées à l'article des présentes « propriété intellectuelle » ;
- D'usage de l'Espace Pro Pathé Live à des fins commerciales ;
- De manquement de l'une quelconques des obligations qui lui incombent en vertu des présentes CGU ;
- Dans l'hypothèse d'une suspicion de fraude.

4.3 Accessibilité et disponibilité de l'Espace Pro Pathé Live



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU COMPTE PATHE LIVE (ESPACE PRO)

Pathé Live ne saurait être tenue responsable en cas :

D'impossibilité d'accès par le Professionnel à son Espace Pro Pathé Live en raison de tout dysfonctionnement, notamment de nature technique et/ou informatique ;

En cas de maintenance du service ;

En cas de force majeure, soit en cas de survenance d'un évènement présentant les caractéristiques de la force majeure, tel que définie par la législation et la jurisprudence française, et rendant impossible le maintien de l'accès à l'Espace Pro Pathé Live ;

De dommage ou d'altération subis par le Professionnel à l'égard de l'un de ses équipements informatiques, et ce, suite à l'utilisation de son Espace Pro Pathé Live et/ ou du ou des Site(s) prévue à cet effet.

Dans l'ensemble des cas susvisés, le Professionnel ne saurait pouvoir prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 5 - Données personnelles

Pathé Live peut être amenée à collecter des données à caractère personnelles concernant le Professionnel notamment au moment de la création de son Espace Pro Pathé Live.

Pathé Live s'engage à respecter la réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel du Professionnel, notamment le Règlement Européen Général de Protection des Données personnelles 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés.

Le Professionnel dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit à la limitation de traitement de ses données qu'il peut exercer en adressant à Pathé Live une demande écrite via le formulaire de contact accessible sur notre/nos Site(s) (lien « Nous contacter » disponible en bas de page) sous réserve d'être connecté à son Compte Pathé Live ou par voie postale à l'adresse suivante : DPO PATHÉ, 1 rue Meyerbeer 75009 Paris (France).

Le délégué à la protection des données personnelles de Pathé Live est accessible pour toute demande via l'adresse dpo@pathe.fr. Si le Professionnel estime que Pathé Live n'a pas traité ses données conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, il a la possibilité d'introduire une plainte auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>. Pour plus d'informations sur le traitement des données à caractère personnel, l'Utilisateur est invité à consulter la « Charte de Protection des Données » accessible sur le Site : <https://www.pathelive.com/policy>

Article 6 - Loi applicable, juridiction compétente

Les présentes CGU ainsi que les relations entre le Professionnel titulaire de l'Espace Pro Pathé Live et Pathé Live sont soumises à la loi française et tout litige né ou en relation avec celles-ci sera soumis aux juridictions françaises compétentes. Tout litige qui pourrait survenir à l'occasion de leur validité, acceptation, exécution, de leur inexécution ou de leur interprétation fera d'abord l'objet d'une recherche d'un accord amiable.